



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 13 février 2024 à 14 h 10 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Anik Des Marais, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, madame la conseillère Bettyna Bélizaire ainsi que monsieur le conseiller Jocelyn Blondin.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, Centre de services de Hull, Émilie Chasles, cheffe de service, Interaction citoyenne, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, Centre de services d'Aylmer, Yvan Moreau, directeur territorial, Centre de services de Gatineau, Rachel Rivard, cheffe de service par intérim, Communications et Justin Thibault, directeur, Interaction citoyenne.

CP20240213-P1

RÉACTUALISATION DU CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE PARTICIPATION DES CITOYENS AUX AFFAIRES MUNICIPALES - BILAN PHASE I

Introduction par madame la conseillère Olive Kamanyana.

Présentation par monsieur Justin Thibault et madame Émilie Chasles

Les objectifs de la présentation sont de :

- faire le bilan de la première phase des travaux du comité de travail;
- présenter le plan de travail des phases 2 et 3.

Plan de la présentation :

- État de la situation;
- Diagnostic;
- Situation souhaitée;
- Échéancier;
- Mandat – Services professionnels;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

Accepter le dépôt du rapport du Centre d'écologie urbaine de Montréal sur la réactualisation du Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales.

Approuver le plan de travail des phases 2 et 3 du comité de travail sur la réactualisation du Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet souhaite confirmer sa compréhension à l'effet que le cadre actuel serait tombé dans l'oubli et non nécessairement désuet. Elle demande donc si les étapes 2 et 3 visent à améliorer le cadre actuel, dans un objectif d'avancer plus rapidement. Madame Émilie Chasles mentionne que le mandat dépasse la réactualisation seulement et que le chantier permette de réaffirmer la position de Gatineau vs ce qui est souhaité en matière de participation citoyenne. Monsieur Yess Gacem ajoute que l'échéancier présenté est important, mais qu'il s'agit d'une co-construction de plusieurs partenaires, dans lequel de l'éducation sera nécessaire. Le cadre actuel pourra être raffiné, mais que les étapes prévues sont nécessaires. Madame la conseillère Olive Kamanyana mentionne que la gouvernance actuelle a été présentée et que des questionnements seront soulevés pour analyser d'autres modèles.

Madame la conseillère Caroline Murray demande quel retour est prévu d'ici octobre prochain, préalablement aux travaux budgétaires, considérant la dernière année de mandat à venir. Madame Kamanyana répond qu'une structure peut être proposée par le comité, mais se questionne sur l'instance qui pourra proposer une telle structure. Elle souhaite qu'il y ait des demandes budgétaires en octobre prochain.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande si des exemples concrets peuvent être présentés sur les actions qui pourraient être mises en place. Monsieur Gacem mentionne que la Phase 1 a permis de faire un débroussaillage et explique les étapes réalisées et à venir. Monsieur Duggan mentionne qu'il y a des différences d'organisation dans les districts (associations citoyennes) et souhaiterait un niveau de service comparable.

Madame Kamanyana confirme que certains secteurs sont plus organisés et que le comité souhaite éviter tout déséquilibre dans le cadre des recommandations qui seront formulées.

Madame la conseillère Anik Des Marais comprend les préoccupations en ce qui a trait aux échéanciers, mais confirme que les travaux se poursuivront (consultations) en parallèle. Dans l'approche proposée, elle apprécie la volonté d'être un modèle. Le processus proposé permettra de favoriser la participation citoyenne, dans un objectif de sensibiliser les gens à la vie municipale. Elle confirme que les consultations seront réalisées rapidement et invite les élus à être des ambassadeurs dans ce dossier.

Monsieur le conseiller Marc Bureau fait référence à un paragraphe du rapport, qui résume l'essentiel des travaux qui seront réalisés par le comité. Il ajoute qu'il existe des distinctions dans les organisations de quartier (loisirs vs implication citoyenne).

Monsieur le conseiller Steve Moran souhaite remercier les membres du comité pour leur travail dans ce dossier, rappelant l'historique de la démarche. Il croit qu'il y a un lien entre la participation citoyenne et l'accessibilité sociale de certains projets. Il demande si cette démarche visera à soustraire la Ville du processus référendaire (*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*) (LAU). Monsieur Gacem mentionne que cette hypothèse n'a pas encore été discutée au sein du comité. Madame Kamanyana ajoute que cet élément est identifié au rapport et que la Ville n'a pas pris cette option de se retirer du processus référendaire, comme possible à la LAU. Elle mentionne que le comité est ouvert à recevoir toutes les propositions et que la décision finale appartiendra au conseil municipal. Relativement à l'office de participation publique, madame Kamanyana ne croit pas que cette instance venait des citoyens, contrairement à ce qui sera proposé.

Monsieur le conseiller Denis Girouard revient sur les menaces identifiées à la page 17 et se questionne sur l'échéancier proposé vs problématiques constatées sur le terrain. Monsieur le conseiller Steven Boivin mentionne que le financement octroyé aux organisations diffère de la participation citoyenne.

Madame la mairesse France Bélisle demande si le comité a réfléchi à segmenter la participation citoyenne : besoin pour les projets immobiliers vs consultations publiques dans les autres domaines. Madame Kamanyana mentionne que la discussion à cet effet a été longue et que beaucoup d'emphase a été mise sur les questions urbanistiques. Pour les projets immobiliers, elle souligne que ça mobilise énormément de citoyens, mais qu'il ne faut pas oublier les autres volets de participation citoyenne. La réalité touche donc à plusieurs sphères, mais qu'une attention particulière sera mise de l'avant pour les projets immobiliers. La gouvernance pourrait différer selon les projets, la réponse viendra des citoyens.

Madame la mairesse demande comment seront sollicités les citoyens plus silencieux ou non membres d'associations. Des explications sont données par monsieur Gacem quant aux outils qui seront déployés pour rejoindre ces citoyens.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin émet également une préoccupation quant aux citoyens engagés et sur le processus mis en place pour avoir l'opinion de tous.

Madame Des Marais confirme que ces réflexions font partie des travaux du comité, de revoir l'ensemble des enjeux et problématiques pour arriver avec un outil qui conviendra à toutes les instances et tous les besoins.

Monsieur Moran revient sur les principes de gouvernance identifiés à la page 21 et croit qu'un rôle appartient aux professionnels de la Ville. Madame la mairesse mentionne qu'aucun reproche n'a été fait aux associations.

Monsieur Boivin croit que les acteurs clés ont été bien cernés par le comité (page 35) et qu'une indépendance est souhaitée. Il revient également sur l'implication des citoyens et les objectifs visés, notamment en ce qui a trait aux instances décisionnelles.

Fin du comité plénier public à 15 h 23.